

Ecoles Supérieures de Professorat et d'Education

statut, postes, disciplines sont touchés !

Alors que les projets de loi sont en cours d'examen, les ministres Vincent Peillon et Geneviève Fioraso multiplient consignes et circulaires pour la mise en place des Ecoles Supérieures de Professorat et d'Education (ESPE) à la rentrée 2013.

La frénésie de textes et la précipitation ministérielle ne peuvent cacher le profond désaccord qui existe entre les personnels et les projets de loi portant sur l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.

Pour FO, les statuts particuliers de chaque corps sont remis en cause.

Les ESPE mettent en place quatre parcours de formation (premier et second degré, encadrement et éducation, pratique et ingénierie de la formation) pour les étudiants et tous les personnels dans le cadre des « métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation » (MEEF).

Les ESPE ont vocation à prendre en charge à la fois la formation des étudiants aux « métiers enseignants et d'éducation », mais aussi la formation continue des personnels titulaires.

Les ministres avancent clairement vers « un métier » unique de la maternelle à la terminale puisque la formation doit comporter « un tronc commun vecteur d'une culture commune » autour du « socle commun » et s'inscrire dans le « référentiel de compétences professionnelles du professorat et de l'éducation » qui prévoit 11 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et 6 compétences communes à tous les professeurs quel que soit le corps (circulaire enseignement supérieur du 9 mai et référentiel soumis au CSE du 16 mai).

Le stage se substitue à la création de postes statutaires

Les deux projets de loi organisent une formation au « métier enseignant et d'éducation » fondée sur l'alternance, université, établissements scolaires et écoles.

Ainsi, en M1, le stage, intégré à la formation, et donc devenu obligatoire peut aller jusqu'à 6 semaines. En M2 il peut aller jusqu'à 12 semaines ! Avec trois étudiants de M2, on couvre les 36 semaines de l'année scolaire actuelle...soit un poste complet de titulaire. CQFD !

Le parcours de formation remet en cause le savoir disciplinaire

Jusqu'à présent la connaissance disciplinaire était au cœur des diplômes universitaires.

Les MEEF ne comportent plus que six crédits de recherche en M1 qui disparaissent en M2 où « la mise en situation professionnelle » et le « contexte d'exercice du métier » représentent plus de la moitié des crédits pour l'obtention du M2 (comité de suivi de master, 28.02.2013).

Pour la FNEC FP-FO, il est clair que son vote contre le projet de loi Peillon (abstention de la FSU, vote pour du SNALC, de la CFDT, UNSA) est totalement justifié : nul besoin d'attendre les décrets pour voir ce que fait le ministre dès avant même la publication de la loi.

La FNEC FP-FO soutient la journée de grève et de manifestations du 22 mai pour le retrait de la loi Fioraso dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, appelée par FO, la CGT, la FSU, Solidaires, les associations SLR et SLU.

Pour FO, ces deux projets de loi sont complémentaires. Elle invite les personnels dans tous les établissements à réaffirmer leur demande d'abandon de ces projets.

Montreuil, le 21 mai 2013